

Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Public : Tout salarié peut devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Mettre en application ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Programme :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Evaluation certificative de fin de formation
- En cours de formation, des évaluations formatives permettront d'évaluer la progression des stagiaires
- En vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, 2 épreuves certificatives sont proposées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. (Prévention et secours)
- Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des compétences sont acquises

Durée : 14 heures

Nombre de stagiaires : 4 à 10 personnes maximum, inter ou intra-entreprises

Validité du certificat : 24 mois

Recyclage : OUI

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL Limousin :

- Par téléphone : 05.55.20.75.30
- Par mail : formation@stlim.org



MAC Sauveteur Secouriste du Travail

Public : Sauveteur Secouriste du Travail

Pré-requis : Etre titulaire du certificat SST

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteurs Secouriste du Travail.

Programme :

- Retours d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des connaissances techniques et réglementaires
- Evaluation certificative de fin de formation

Durée : 7 heures

Nombre de stagiaires : 4 à 10 personnes maximum, inter ou intra-entreprises

Validité du certificat : 24 mois

Recyclage : OUI

ATTENTION : Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL Limousin :

- Par téléphone : 05.55.20.75.30
- Par mail : formation@stlim.org

